



## CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 20 FÉVRIER 2004

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 9 février 2004, s'est réuni à la Mairie le 20 février 2004 à 20 heures sous la présidence de Monsieur VITU Gilles, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs VERNET Ph., FRANCOIS P., SALANSON M.C., de NATALE G., GAMBA M., MAURY J., BOISSY Cl., PIONNIER J.J., CANZIANI M., GHISLAIN G.

**Etait absent** : Mme SANCHEZ C, excusée, représentée par Mme GAMBA Monique.  
Mme LOPEZ d'AZEVEDO, excusée, représentée par Mme BOISSY Claudy.  
M. MAURY Yannick, excusé, représenté par M. VERNET Philippe.  
Mme DELCROIX Myriam, excusée, représenté par M. VITU Gilles.

**Secrétaire** : Madame Monique GAMBA.

#### **Compte-rendu** :

Monsieur VERNET fait remarquer que le tarif du columbarium peut prêter à confusion. Il est précisé que le prix indiqué est celui de la première concession, le renouvellement sera au même prix que les concessions dans le cimetière communal. Tous les membres présents ont signé.

#### **Projet « Sablières de St-Sauveur – GSM »** :

- Monsieur CHARLE expose les besoins en matériaux (granulats indispensables).
- Il précise les différents schémas directeurs qui reconnaissent les gisements potentiels.
- Monsieur VERNET pose la question du calendrier éventuel de l'opération. Une échéance 2007 pourrait être envisagée. Il pose également la question du financement de la révision du POS (PLU) qui serait nécessaire. Il est précisé que le coût pourra être compensé.
- Présentation des compétences de la cellule de réflexion.
- Monsieur VERNET évoque la question de l'aspect financier. Cet aspect ne sera pas évoqué en cellule de réflexion. Il sera repris en aval avec les services municipaux.
- L'expertise écologique et la synthèse environnementale sont présentées succinctement.

- Présentation des caractères hydrologiques et de la localisation des espèces végétales et animales.
- Carte des zones très sensibles (exploitation impossible), des zones sensibles (exploitables avec précautions), des zones peu sensibles (exploitables), des zones sans enjeu écologique particulier.
- Utilisation de l'espace selon les usages locaux, aviculture, exploitation du bois, habitat, chasse, pêche...
- Les propriétaires : Commune, Maison de Retraite, 5 grands propriétaires privés et divers propriétaires de surfaces moins importantes.
- Carte de la synthèse des contraintes et pourcentages des zones considérées.

Monsieur le Maire précise que les documents présentés seront consultables en mairie. Aucune question n'étant posée, les responsables des sociétés S.S.B. et G.S.M. prennent congé.

### **La poste (logement) :**

Monsieur le Maire présente un courrier de la POSTE A.L.I. par lequel, les services de gestion locative souhaitent, à l'occasion du renouvellement du bail du bureau de Poste, ne plus louer la partie logement, soit 2 pièces au rez de chaussée et à l'étage.

Le Conseil donne avis favorable à ce projet, et autorise le Maire à signer le nouveau bail à intervenir.

Délibération prise par 11 voix POUR – 4 ABSTENTIONS.

### **Échange de terrains « Ferme de la Motte » :**

Monsieur le Maire évoque un courrier de Monsieur SIQUIER, gérant de la SNC de la Motte dans lequel il expose que la SNC a acquis les parcelles 1037, 1038, 1041 et 1042.

Il propose l'échange d'une partie de la parcelle 1034 (corne sud) appartenant à la SNC contre la parcelle 1043 appartenant à la commune et accepterait à cette occasion la demande de la Commune, consistant en un chemin de 5 m de large le long du ruisseau réservé à un droit de passage des engins communaux pour l'entretien du ruisseau.

Monsieur SIQUIER précise que la SNC prendrait à sa charge les frais de cette transaction.

La commune renoncerait alors à son droit de passage actuel sur les parcelles 1040 et 1085 appartenant à la SNC du fait de la création du nouveau chemin.

Monsieur de NATALE présente le projet sur plan.

Le conseil municipal approuve ce projet et autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

Délibération prise à l'unanimité.

### **Projet route de St-Sauveur (Savoie-réfractaire) :**

Monsieur le Maire présente les deux aspects du projet :

- Accès des employés par la route de St-Sauveur pour des raisons de sécurité routière.
- Assainissement communal par la Route de St-Sauveur (le coût semble très élevé).

Monsieur VITU précise qu'une proposition de Monsieur BOUFFARD de la D.D.A.F. est attendue.

### **Grands Lacs de Seine :**

Monsieur le Maire informe le conseil de son souhait de voir le Conseil municipal délibérer sur ce projet suivi de très près depuis le début par l'assemblée.

Monsieur GHISLAIN regrette que ce projet « noie » le projet communal d'aménagement de carrières.

Monsieur VERNET précise que le Conseil devrait se prononcer sur la seule partie intéressant le territoire des Ormes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce contre le projet des Grands Lacs de Seine pour sa partie ayant un impact sur l'environnement de la commune des Ormes-sur-Voulzie pour les raisons évoquées en annexe à la présente.

Messieurs VITU, VERNET, GHISLAIN et Madame GAMBA se proposent de rédiger un courrier dans ce sens, qui sera adressé à Monsieur le Préfet.

### **Projet de fourniture d'eau potable aux Communes de Chalmaison et de Jutigny :**

Monsieur le Maire expose le projet succinctement et évoque le problème de la chloration peut-être indispensable.

L'étude suit son cours.

### **Informations générales :**

- ♦ Demandes de subventions (Croix-Rouge, Judo, Sillage) étude en commissions.
- ♦ Conduite accompagnée à Bray-sur-Seine : La commune des Ormes offrira 3 coupes.
- ♦ A.D.S.L. : l'enquête a recueilli 150 réponses positives sur les trois communes (les Ormes – Everly – Chalmaison).
- ♦ Une réunion a eu lieu avec certains habitants de la Résidence des Ormes agressés par quelques jeunes du quartier. Madame BOISSY informe le Conseil de l'existence d'un numéro de téléphone pour aider les victimes de ces violences, incivilités diverses... Les familles concernées seront informées. Des affiches et des dépliants informeront tout le monde.  
Monsieur VERNET propose la création d'un comité consultatif permettant à toute personne agressée de trouver une écoute et un soutien moral.
- ♦ Cambriolage avec effraction à la Salle Polyvalente.
- ♦ Élections régionales le 21 et 28 mars 2004 : des permanences seront mises en place.
- ♦ Réunion des finances : budgets 2004 le 4 mars 2004.
- ♦ Remerciements pour les colis de fin d'année.
- ♦ Remerciements de la Prévention routière.
- ♦ Ramassage de printemps le 04 avril 2004.

♦ Madame FRANCOIS demande s'il est utile de continuer à verser 1 644 € par an au Pays Bassée-Montois. Monsieur VITU propose de se renseigner pour le mois de mars.

Elle rappelle le projet de jeux au sol dans la cour d'école. Madame VIEVILLE doit présenter un projet avec ses élèves.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 heures.